

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 31 (1923)
Heft: 11

Artikel: Note sur le passé des Piguet-Dessous
Autor: Golay, P.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES SUR LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS

(Suite. — Voir N° d'octobre 1923.)

III.

En 1710, il y avait déjà, *Vers chez les Piguet*, cinq maisons contiguës.

Elles étaient habitées, en commençant du côté du vent, par :

- 1° Jean-Baptiste Golay.
- 2° Les Hoirs du Grand David Piguet.
- 3° Les Hoirs de Jaques Piguet.
- 4° Jacob Piguet, dit *le Jeune*.
- 5° Le Grand Jacob Piguet, dit *l'Aîné*.

En face, il y avait la tannerie et le four commun. Un peu plus à bise était la maison de Daniel Golay, et celle de Abraham Nicoulaz.

Leurs voisins les plus rapprochés étaient les Aubert du Pré-Rond et le Hameau des Golay du côté de bise, et du côté du vent, les deux familles de Jean et Louis Reymond, appelés aussi *Tribillet* et celle de Benjamin Golay, qu'il ne faut pas confondre avec le Secrétaire.

Nous avons vu que l'une des maisons du *Hameau des Golay*, citées en 1600, appartenait à Jehan Meylan dit *Perrod*, fils de Anthoine Meylan, des Viffourches, qui construisit, Derrière la Côte le *Chalet chez Perroud* (Maison Louis Aubert).

Il établit aussi la charrière qui y aboutit à travers la Côte et qui porte encore le nom de *Chemin chez Perroud*.

Par l'étude d'anciens documents, nous avons acquis la certitude que Guillaume Aubert et son fils Pierre habitaient

également *Devant la Côte* et qu'ils étaient voisins de Jehan Meylan.

Comme lui, ils avaient *Derrière la Côte* quelques prés et un pâturage, mais tout leur domaine était situé devant la Côte : au *Décommanglioz*, aux *Mottes*, en *l'Islaz*, etc., tous noms qui ont passé au cadastre et que l'on emploie encore aujourd'hui.

Ils possédaient aussi des champs au Campe jusqu'à la lisière des bois.

Revenons cependant à ce qui concerne plus particulièrement les Piguet-Dessous.

A l'époque qui nous occupait avant cette digression (1700, environ), les maisons étaient recouvertes de *gros ancelle* fixé avec des clavins forgés. Les fenêtres étaient petites et garnies de barreaux de fer. La cuisine était pavée de pierres, comme dans un chalet. Elle était surmontée d'une cheminée presque aussi vaste que la cuisine elle-même. Dans plusieurs de ces bâtiments le plancher de la chambre était remplacé par de la glaise battue. On appelait cette chambre le *poêle*, bien qu'elle ne contint aucun engin de chauffage.

On commençait seulement, à cette époque à se servir des *plaques* ou contre-feu en fonte qui étaient placées entre la cuisine et la chambre et contre lesquelles on faisait du feu, du côté de la cuisine.

Le trou fait dans la muraille pour placer la plaque laissait, de l'autre côté, une anfractuosité carrée dans laquelle on se réunissait pour se chauffer.

On appelait cela la *cavette*.

Le chemin qui longe les maisons était beaucoup plus étroit que maintenant (juste l'écartement de deux ornières), et laissait assez de place pour les *courtines*, qui s'alignaient entre ce chemin et les jardins (courtils).

Il n'était pas empierré, car, en 1731, David Piguet, tanneur, et son frère Abram, établissent une *golette* à travers ce chemin pour conduire sur leur fonds le *dégout* de leur toit. A quoi s'opposent les fils du *Grand David*, leurs voisins, qui la bouchent ou l'enlèvent.

La charrière qui aboutit *entre les jardins* était plus importante.

Elle servait à conduire le bétail deux fois par jour sur la Pâturée et à le ramener pour le traire.

C'était le seul chemin pour se rendre à la Combe du Mousillon et pour descendre le bois des forêts.

Le raccordement du *Bas de la Combe* fut fait en 1774 par un allemand du nom de Jost.

Bien que la seule langue en usage à cette époque (1700) fût le patois, quelques-uns des habitants écrivaient déjà en français, quoique sans aucune orthographe et avec un grand nombre d'expressions patoises.

Les premiers habitants s'occupaient de l'élevage du bétail. Comme ils employaient le lait pour faire du fromage, dont ils tiraient profit, leur nourriture se composait presque exclusivement de *laïtia* ou petit lait et de pain d'orge ou d'avoine.

Ne connaissant pas encore la pomme de terre¹ ils cuisaient des raves dans les braises de leur foyer. De là l'expression : *Ne pas laisser la rave au feu*, qui se dit encore de quelqu'un qui est pressé de prendre possession de son bien.

Ils faisaient du charbon, qu'ils vendaient aux forges du

¹ Le premier champ de pommes de terre dont il soit fait mention aux Piguet-Dessous est celui de Jaques Reymond, régent, en 1791.

Par contre, dès les commencements, chaque maison possédait un *courtil*, contrairement à la tradition rapportée par J.-D. Nicole qui dit que les premiers habitants « ne savoient pas ce que c'étoit que jardinage ».

Brassus et de Vallorbe. On voit encore sur la Côte les places où ils faisaient leurs fourneaux.

Ce n'est que plus tard, lorsque le bois fut devenu plus rare, que leurs descendants trouvèrent d'autres métiers, en particulier la boissellerie.

Ils récoltaient de la poix, qui était recherchée à cette époque, et, pour cela, ils faisaient des *cerniaz*. Voici comment ils procédaient :

Lorsqu'on avait décidé de défricher un certain territoire, on enlevait un cercle d'écorce autour du tronc des sapins, sur une largeur d'environ un pied : C'était ce qu'on appelait *cernir* le bois.

La poix s'écoulait par cette blessure et, l'année suivante, on la recueillait pour la vendre brute, ou distillée dans des *fours à poix*.

Cependant, lorsque la Vallée eut été entièrement défrichée, certains habitants — des vachers pour la plupart et aussi des Bourguignons qui s'entendaient avec eux — continuèrent cette industrie, ce qui portait un grand préjudice aux forêts, par le grand nombre de plantes qui séchaient ensuite de cette opération.

C'est pourquoi le Gouvernement de Berne dut, à plusieurs reprises, prendre de sérieuses mesures pour faire cesser ces abus.

Il y avait à peu près réussi, lorsque s'implanta dans la contrée l'industrie *lapidaire*, qui employait un ciment composé de poix et de tuile pulvérisée.

Les *cernissements* clandestins recommencèrent alors.

On a gardé le souvenir de certaine grand'mère qui faisait sa récolte de poix au moment de celle des baies sauvages et qui, ayant rempli son bidon de résine la recouvrait de quelques poignées de fraises ou de myrtilles.

La principale ressource de nos ancêtres étant celle de la culture de leurs champs ils souffraient souvent de la disette, ensuite de mauvaises récoltes.

Ainsi, en 1695, la neige tomba les 4, 5 et 6 septembre et fut suivie d'une série de mauvais temps extraordinaire. Les habitants de La Vallée ne purent récolter qu'une partie de leurs graines, qui avaient germé et qu'ils étaient obligés de sécher au four.

Leurs Excellences de Berne ayant fait une enquête, il fut reconnu que la récolte atteignait à peine le tiers d'une année ordinaire, et qu'elle était de si mauvaise qualité qu'il n'était presque pas possible d'en faire du pain.

En conséquence, elles autorisèrent les habitants à aller acheter de la graine au château de Romainmôtier.

Mais une partie d'entre eux n'étant pas en mesure de la payer, la Commune du Chenit dut répondre pour eux.

Et le Seigneur Baillif n'ayant pas été payé dans les délais prescrits, demanda et obtint un *capiatis*¹ contre les deux gouverneurs de la dite commune, qui durent aller, à tour de rôle, subir la prison à Romainmôtier, jusqu'à entier payement.

Cette année 1695 fut suivie de plusieurs autres, presque aussi mauvaises, de façon que la disette dégénéra en une véritable famine.

J.-D. Nicole nous raconte qu'on voyait les enfants pleurer de faim et manger certaines herbes avec les vaches qu'ils gardaient.

Un grand nombre d'habitants étaient réduits à un état de maigreur qui faisait pitié. Les moins fortunés vendaient tout pour se procurer quelque nourriture, après quoi ils s'adonnaient à la mendicité.

¹ Prise de corps. On dit encore parfois : *Envoyer à capiatis*, c'est-à-dire : Envoyer promener.

La peste fit aussi plusieurs apparitions à La Vallée, mais le plus grand fléau de ces temps était la variole ou petite vérole qui sévissait si fréquemment que la plupart de nos ancêtres étaient plus ou moins *marqués* par cette maladie et qu'il n'y avait presque pas de famille où elle n'enlevât plusieurs enfants.

Le bétail était souvent en butte aux attaques du loup. Aussi, avait-on coutume de dire en ce temps que, pour avoir une vache, il fallait élever deux veaux : le loup et l'*Ecouairtse-vé*¹ se chargeaient de faire disparaître l'un des deux.

Pour mettre en fuite le loup, les bergers employaient une espèce de crécelle appelée *remette*, qu'ils agitaient par intervalles et qui produisait un bruit affreux.

Nous nous souvenons d'avoir vu l'un de ces instruments, remisé dans un grenier des Piguet-Dessous.

Nos ancêtres croyaient, à propos des loups, les choses les plus étranges. On disait entre autres que, lorsque la faim les poussait, ils venaient manger une espèce de terre glaise au bord de la rivière : *Ê zaou la chance tié medgèvon l'erdzele, san tié s'érei zaou dévouârâ !*² disait le conseiller Jaques-David Piguet, à propos d'une rencontre avec deux de ces animaux.

Dans un compte de commune fourni, en 1735, par David Piguet, gouverneur, on voit qu'il fut payé à David, fils de Moïse Golay (*Moïset*) la somme de sept florins six sols pour la paye de trois loups qu'il avait tués.

Pourtant, le plus souvent les méfaits de ces dangereux voisins restaient impunis. On avait si souvent maille à par-

¹ L'écorche-veau, nom donné par les montagnards au *joran*.

² J'ai eu la chance qu'ils mangeaient l'argile, sans quoi j'aurais été dévoré !

tir avec eux que leur nom revenait à chaque instant dans la conversation de nos ancêtres, et qu'il s'était formé, à leur propos, tout un vocabulaire, tombé depuis en désuétude.

— « Va-t-en pendant que le loup soupe ! », disait-on à un enfant qui s'attardait chez des voisins.

On entendait parfois, pendant la nuit, le loup bailler devant la porte de l'étable. Nos ancêtres prétendaient que l'on comprenait distinctement : *Tié lâtson taï !*¹

Souvent on entendait dire : « Nous avons un veau qui a été *navré*² cette nuit. » Ou bien : « Nos vaches ont été *dessodées*. »

Essayons d'évoquer une de ces scènes des temps passés :

... Le soir, après avoir terminé leur rustique travail, les bergers ont donné un dernier coup d'œil au troupeau. Puis ils ont fermé la porte du chalet et se sont couchés pour la nuit.

Avec l'obscurité, une grande paix couvre bientôt la montagne. Les sapins chantent doucement au souffle de la brise. Sous la douce clarté des étoiles, quelques vaches paissent encore. La plupart sont couchées çà et là et, gravement, ruminent.

Soudain, une clameur retentit. Un beuglement sinistre, qui ne ressemble à aucun autre cri ! C'est une vache qui a éventé le loup et qui jette son cri d'alarme. Aussitôt de tous côtés les vaches accourent en poussant le même beuglement : Elles sont *dessodées* : C'est un concert qui donne le frisson.

Elles se réunissent en cercle, les jeunes en arrière, ou collés aux flancs de leurs mères qui, têtes basses, les cornes en avant, attendent bravement l'ennemi.

¹ Qu'ils lâchent tard !

² Dévoré.

Souvent celui-ci, intimidé par cette mise en scène, se retire prudemment, et va chercher ailleurs une meilleure fortune.

Souvent aussi il a réussi de surprendre quelque veau isolé qu'il a saisi entre les jambes de derrière et qu'il se met incontinent à dévorer. On a vu arriver au chalet de ces malheureuses bêtes, vidées en partie de leurs entrailles et qui marchaient encore.

Le matin, à l'heure de la traite, le troupeau rentrait, l'œil fiévreux, la mamelle tarie. Parfois les plus courageuses montraient leurs cornes souillées de sang, auxquelles adhéraient encore des touffes de poil fauve : Elles avaient lutté avec le loup !

Le fait se produisit encore en 1871, sur le pâturage dit *Chez Henri à la Veuve*.

Le loup montrait parfois une audace et une voracité inouïes.

A peu près à la même époque, les bergers de la Thomasette, occupés à traire en pleine après-midi, furent alarmés par des bramelements de détresse, et mirent en fuite un loup qui avait attaqué un veau à vingt mètres du chalet. Cela n'avait duré que quelques instants et pourtant le pauvre animal était éventré et, disait un témoin, il lui manquait plus de dix livres de chair.

Chaque hameau avait ses traditions, racontant les hauts faits du terrible bandit.

Citons cette anecdote, qui se place aux environs de 1740 :

C'était le jour de la *montée* Chez le Grand David. La fête battait son plein lorsque le berger, un bourguignon, vint y mettre fin en s'écriant dans son patois :

« Tsantê, vo z'ai bia tsantê,
Lou leu à tiuai lou botset ! » ¹

¹ « Chantez, vous avez beau chanter. Le loup a tué le bouc ! »

Les histoires de gens suivis par des loups abondent. On ne cite cependant pas d'exemple qu'ils aient attaqué des humains.

Cela peut être arrivé dans les premiers temps de la colonisation, alors que ces animaux étaient très nombreux, mais on n'en a pas gardé le souvenir.

Il est cependant certain que, si nos ancêtres garnissaient leurs fenêtres avec des barreaux de fer, ce n'était pas à l'intention des seuls malandrins, qu'un canon de mousquet mettait souvent en fuite, ou qui, s'ils étaient en nombre, d'un coup de bélier dans la porte de l'étable, avaient tôt fait d'en briser les verrous de bois.

Ces barreaux les garantissaient surtout des loups, qui, chaque hiver, parcouraient la campagne et qui n'auraient pas manqué d'enfoncer ces fenêtres à fleur le sol pour se jeter sur les habitants.

Le danger de ces attaques ayant disparu plus tard, l'habitude de *barrer* les fenêtres se maintint cependant encore longtemps. Ce fut à la suite de l'incendie du Crêt-Meylan en 1764, que cet usage commença à se perdre, un vieillard étant resté dans les flammes à cause de ces barreaux.

(*A suivre.*)

P.-A. GOLAY.
